

SOUS LE TRÈS HAUT PATRONAGE DE
S.E.M. PAUL BIYA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

LE MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

ORGANISE LE



ALGÉRIE
Pays invité
d'honneur

SALON



INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN

9^e

Édition



CÔTE D'IVOIRE
Pays invité
d'honneur

THÈME

Entre tradition et modernité:
comment stimuler l'innovation artisanale

DU 27 ▶ **05**
Juillet Août 2026

 **Au Musée National**
de Yaoundé



GUIDE DU PARTICIPANT

SOMMAIRE

MOT DU MINISTRE.....	P.4
PRESENTATION DU SIARC.....	P.5
PROGRAMME DES CEREMONIES OFFICIELLES.....	P.6
CHRONOGRAMME DES COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES ET ATELIERS PRATIQUES.....	P7
CALENDRIER DES JOURNEES PATRIMONIALES REGIONALES.....	P8
JOURNEES DEDIEES AUX PAYS INVITES D'HONNEUR.....	P9
LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.....	
LA COTE D'IVOIRE.....	P10
MODALITES DE PARTICIPATION AU SIARC.....	P11
MODALITES D'OBTENTION DU VISA CAMEROUNAIS.....	P12
EXIGENCES SANITAIRES POUR L'ENTREE EN TERRITOIRE CAMEROUNAIS.....	



S.E.M Paul BIYA
Président de la République du Cameroun
President of the Republic of Cameroon

« En effet, le Cameroun compte avant tout sur le secteur primaire, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat, pour devenir, à l'horizon 2035, un pays émergent ».

Extrait du Message Président Paul BIYA à l'occasion de l'ouverture du Comice Agro-pastoral d'Ebolowa, le 17 janvier 2011.



Dr Joseph DION NGUTE

Premier Ministre Chef du Gouvernement

Prime Minister Head of Government

« Par ailleurs, afin de promouvoir un artisanat compétitif et performant qui contribue à l'amélioration des conditions de vie des artisans ainsi qu'au développement économique, social et culturel, le Gouvernement ambitionne de: (i)renforcer les capacités des artisans et leurs organisations professionnelles ; (ii)mettre en place un dispositif mutualiste de couverture de risque encourus par les artisans et les entreprises artisanales ; (iii) développer des mécanismes de commerce équitables pour les produits artisanaux et (iv)mettre en place un mécanisme de financement adapté à l'artisanat ».

Extrait de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 adoptée par le Gouvernement Camerounais.



Le Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) s'est positionné depuis son lancement en 2010 comme une manifestation internationale phare de promotion du savoirfaire des artisans camerounais et étrangers dans les domaines de l'artisanat d'art, de production et de service. Il a naturellement trouvé toute sa place dans les événements incontournables de l'Organisation pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (ODEPA), l'instance faîtière panafricaine de coordination des politiques en matière d'artisanat, et s'est imposé au fil des éditions comme un rendezvous biennal stratégique qui rassemble pendant dix jours à Yaoundé, des délégations conduites par les Membres du gouvernement et/ou les hauts responsables, des artisans, des promoteurs de l'artisanat ainsi que des visiteurs locaux et

étrangers.

Évènement majeur placé sous le Très Haut Patronage du Président de la République, **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, le SIARC dont la 9^{ème} édition sera célébrée du 27 juillet au 05 août 2026, fera de Yaoundé la capitale de l'artisanat continental. Car cette manifestation mobilisera au Musée National la crème des artisans provenant aussi bien des dix régions du Cameroun et que d'une trentaine de pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe pour exhiber leurs produits et chefs-d'œuvre aux 20 000 visiteurs attendus. Outre les mises en relation d'affaires et les ventes qui se dérouleront autour des 400 stands du village des expositions, la 9^{ème} édition du SIARC servira de cadre pour les ateliers de formation et de renforcement des capacités des artisans, dans l'optique de booster le secteur artisanal et en faire un levier stratégique de création d'emplois durables et de croissance économique.

Cette nouvelle édition, célébrée autour de la thématique « **Entre tradition et modernité : comment stimuler l'innovation artisanale ?** », offrira l'opportunité à l'Algérie et la Côte d'Ivoire, pays invités d'honneur de cette grande messe continentale, de mettre en lumière la richesse de leur impressionnant patrimoine culturel et de partager le savoir-faire de leurs talentueux artisans, qui ont su tirer profit de l'irruption tous azimuts des technologies digitales dans le secteur artisanal, pour donner à voir leur ingéniosité et leur génie-crétif.

En espérant que cette édition stimulera davantage l'esprit d'innovation et de créativité chez nos artisans, à qui je souhaite de réaliser de bonnes affaires, j'invite d'ores et déjà les visiteurs de tout bord ainsi que les résidents de la cité capitale, à investir massivement le site des expositions du SIARC afin de découvrir les fleurons de notre artisanat. /-

M. Achille BASSILEKIN III

Ministre des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat



PRESENTATION DU SIARC 2026

Le Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) est un événement de promotion et de valorisation des savoir-faire des artisans (notamment africains), organisé par le Gouvernement camerounais à travers son Ministère en charge de l'artisanat. Ce rendez-vous biennal offre une plateforme multi acteurs d'échanges et de partage d'expériences autour des bonnes pratiques en matière de développement de l'artisanat. Organisé tous les deux ans pour une dizaine de jours, le SIARC accueille les délégations officielles des Pays Membres de l'Organisation pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (ODEPA), les universitaires, la société civile, les artisans et

promoteurs d'entreprises artisanales d'Afrique

et d'autres continents. Il se veut un événement festif, populaire, culturel, touristique et économique ouvert aux créations artisanales des cinq continents. Vitrine par excellence de l'artisanat, le SIARC constitue également un cadre approprié pour nouer des partenariats stratégiques et partager des expériences enrichissantes. Sa célébration est marquée par plusieurs articulations notamment:

- des expositions** permettant aux artisans de présenter leurs produits et de négocier de contrats intéressants pour l'essor de leurs activités ;

- des ateliers thématiques** offrant un cadre de discussion sur les problématiques cruciales du secteur et d'exploration des solutions innovantes ;

- des animations culturelles** denses et riches permettant aux pays participants de mettre leurs cultures en exergue ;

- des journées patrimoniales** qui mette en lumière les spécificités culturelles des dix régions du Cameroun.

A chaque édition, un pays étranger membre de l'ODEPA est particulièrement porté à l'honneur en raison de sa renommée en matière d'artisanat et des innovations majeures apportées à sa politique de développement de ce secteur stratégique. Cependant, pour cette 9^e édition, qui se tiendra comme la précédente au Musée National de Yaoundé, du 27 juillet au 05 août 2026, une journée sera spécialement consacrée, à chacun des deux pays invités d'honneur que sont l'Algérie et la Côte d'Ivoire pour non seulement mettre en lumière son savoir-faire artisanal, mais également partager son expérience.

En choisissant de placer cette nouvelle célébration sous le thème fort évocateur « **Entre tradition et modernité : comment stimuler l'innovation artisanale ?** », le gouvernement camerounais manifeste sa volonté de promouvoir l'innovation dans le secteur de l'artisanat, ainsi que son attachement à la préservation des savoir-faire traditionnels afin que les mutations technologiques de cette nouvelle ère ne servent que de vecteurs d'amélioration de la qualité, de la durabilité et de la compétitivité des produits artisanaux locaux.

En termes de participation, outre les 510 meilleurs artisans camerounais sélectionnés au terme des compétitions organisées dans les dix régions, le SIARC 2026 accueillera les délégations issues d'une trentaine de pays étrangers.

PROGRAMME DES CEREMONIES OFFICIELLES

Lundi 27 juillet 2026

Ouverture officielle du Salon

07h30 : Arrivée et installation des artisans
08h30 : Arrivée des participants
09h00 : Arrivée des Autorités administratives et municipales
09h30 : Arrivée des Membres du Corps Diplomatique
09h35 : Arrivée du Secrétaire Général de l'ODEPA et des Chefs de délégations étrangères
09h40 : Arrivée des Membres du Gouvernement
09h45 : Arrivée du Ministre des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (PMEESA)
09h50 : Arrivée du Représentant Personnel du Président de la République
10h00 : Début de la Cérémonie solennelle d'ouverture
 Exécution de l'Hymne National du Cameroun
10h05 : Mot de bienvenue du Maire de la Ville
10h10 : Allocution du Ministre des PMEESA, Président du Comité d'Organisation du SIARC
10h20 : Intermède
10h30 : Allocution du Secrétaire Général de l'ODEPA
10h40 : Allocution du Secrétaire Général du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat d'Algérie (Pays invité d'honneur)
10h50 : Allocution du Ministre du Commerce de Côte d'Ivoire (Pays invité d'honneur)
11h00 : Intermède
11h10 : Discours d'ouverture de Monsieur le Représentant Personnel du Président de la République
11h30 : Photo de Groupe
 Coupure du ruban
 Inauguration du Village d'exposition
12h00 : Cocktail d'ouverture
13h00 : Fin de la Cérémonie d'ouverture

Mercredi 05 août 2026

Clôture officielle du Salon

09h00 : Arrivée des exposants et artisans
09h30 : Arrivée des participants
10h00 : Arrivée des Autorités administratives et municipales
10h30 : Arrivée des Membres du Corps Diplomatique
10h35 : Arrivée du Secrétaire Général de l'ODEPA et des Chefs de Délégations officielles étrangères
10h40 : Arrivée des Membres du Gouvernement
10h45 : Arrivée du Ministre des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (PMEESA)
10h50 : Arrivée du Représentant Personnel du Président de la République
 - Accueil par le Ministre des PMEESA, le Gouverneur de la Région du Centre, le Préfet du Département du Mfoundi et le Maire de la Ville
 - Remise du bouquet de fleur
 - Installation
11h00 : Début de la Cérémonie solennelle de Clôture
 Exécution de l'Hymne National du Cameroun
11h05 : Lecture des recommandations du SIARC 2026
11h20 : Intermède
11h30 : Remise des prix aux Lauréats du SIARC 2026
12h15 : Spectacle de clôture
12h30 : Discours de clôture du Représentant Personnel du Président de la République
12h45 : Photo de groupe Echanges avec la presse
13h00 : Cocktail de Clôture
14h00 : Fin de la cérémonie

CHRONOGRAMME DE PASSAGE DES COMMUNICATIONS

SCIENTIFIQUES ET DES ATELIERS PRATIQUES

DATES	HORAIRES	ARTICULATIONS	PANELISTES ET EXPERTS	MODERATEURS
Jour 1 : Mardi 28 juillet 2026	8h30-10h30	Segment Inaugural de Haut-niveau sous le thème général du SIARC 2026 : Entre Tradition et Modernité : Comment Stimuler l'Innovation Artisanale ?	- Ministre des Postes et Télécommunication, (CMR) - Ministre du Tourisme et de l'Artisanat (Algérie) - Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (Côte d'Ivoire), - Directeur de l'OAPI, - Directeur Régional d'INBAR, - Représentant du GECAM, - Directeur Général d'Afriland First Bank, - Présidente du CASSID, - Fondatrice du Groupe SAILAMA, - Directeur Général de PEMESSO SARL	Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
	11h30-12h30	Thématique 1 Innovation et Design : comment allier l'esthétique artisanale aux exigences du marché global ?	Pays Invités d'Honneur	Mireille MENANGA Conseiller Technique N°1 / MINPMEESA
	12h30-13h-30	Atelier N°1 : Innovation et design appliqué à l'artisanat.	Pays Invités d'Honneur	
Jour 2 : Mercredi 29 juillet 2026	8h30 - 9h30	Thématique 2 : Etat des lieux et préservation des savoir-faire traditionnels face aux mutations contemporaines	Dr Jean-Paul DJIEUKOU WAFFI Chercheur –Université de Ngaoundéré	Adèle NGO NKOT Chef Cellule de la Réglementation / MINPMEESA
	9h45 – 10h45	Thématique 3 : Entrepreneuriat artisanal : comment lever les obstacles au financement ?	M. WANAH BUMAKOR Expert Financier	Nathan NTANEN Inspecteur Général / MINPMEESA
	11h -13h30	Thématique 4: Chaînes de valeur et spécialisation sectorielle : intégrer l'artisanat dans l'économie nationale.	Pr Thérèse ELOMO ZOGO Chargée de cours / Université de Yaoundé 2 / SOA	MAMOUDOU BOBBO Chef de la Division des Etudes, des Projets et de la Prospective / MINPMEESA
Jour 3 : Jeudi 30 Juillet 2026	8h30 - 9h30	Thématique5 : Propriété intellectuelle, protection des savoirs – traditionnels et des créations artisanales	M. Jean-Pierre NYEMEG Conseiller en Propriété Intellectuel-Agréé OAPI	Joseph AHANDA Chef de la Division, de la Coopération et du Partenariat / MINPMEESA
	9h45 – 10h45	Thématique 6 : Jeunesse et artisanat : inspirer une nouvelle génération de créateurs.	M. Vanyl DONGO Jeune Artisan Innovant / DG PEMESSO SARL	Patricia ZE Chef Cellule de la Compétitivité et de la Sous-traitance /MINPMEESA
	11h –12h	Thématique 7: Marketing au service de la compétitivité de l'artisanat : conquérir les marchés par la marque, le récit et le numérique.	Mme Loveline METCHUM TAYOU Experte d'Ingénierie Marketing des Chaînes de Valeurs inclusives	Dieudonne MENANG Chef Cellule Informatique / MINPMEESA
	12h15 -13h30	Atelier N°2 : Numérisation et marketing digital	M. Dieudonné MENANG Chef Cellule Informatique MINPMEESA	Jean M. ESSONO ATEBA Sous-Directeur des Actions Promotionnelles/ MINPMEESA

CALENDRIER DES JOURNEES PATRIMONIALES REGIONALES

Véritable attraction lors de sa première expérimentation à la 8^{ème} édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC 2024), la Journée Patrimoniale Régionale a été reconduite pour le SIARC 2026.

Il s'agit d'une journée spécialement dédiée à la valorisation du patrimoine culturel et du savoir-faire artisanal d'une des dix régions du Cameroun, à laquelle les personnalités originaires de ladite Région (Membre du Gouvernement, Directeurs généraux d'entreprises publiques et privées, élus de la nation...) sont invitées. Le programme de cette activité comprend notamment la visite du stand régional, des prestations artistiques et culturelles, des opérations de vente des produits artisanaux locaux ainsi qu'une dégustation des spécialités culinaires de ladite région.

JOUR	HEURE	REGION
Jeudi 30 juillet 2026	14h-16h	Adamaoua
Vendredi 31 juillet 2026	14h-16	Centre
Samedi 1^{er} août 2026	14h-16h	Extrême-Nord
	16h-18h	Nord
Dimanche 02 août 2026	14h-16h	Nord-Ouest
	16h-18h	Ouest
Lundi 03 août 2026	14h-16h	Littoral
	16h-18h	Sud-Ouest
Mardi 04 Août 2026	14h-16h	Sud
	16h-18h	Est

JOURNEES DEDIEES AUX PAYS INVITES D'HONNEUR

La 9^{ème} édition du SIARC est la première à l'occasion de laquelle deux pays ont été retenus comme invités d'honneur, à savoir l'Algérie et la Côte d'Ivoire.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Reconnu à travers le monde pour la richesse de son patrimoine artisanal, ce pays compte plus de 500.000 artisans enregistrés sur son territoire national, dont l'activité contribue à hauteur de plus de 300 milliards de dinars au PIB, et génère plus d'un million d'emplois. Le pays dispose de nombreuses institutions en charge de la promotion et du développement de l'artisanat, à l'instar du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, de l'Agence Nationale de l'Artisanat Traditionnel, d'une Chambre de l'Artisanat et des Métiers, ou encore d'un Fonds National de Promotion des Activités Artisanales.

Avec le concours de ces différents dispositifs, l'artisanat algérien a réussi le pari d'allier à la fois techniques ancestrales et de modernité. Le pays est l'un des pionniers sur le continent dans de nombreuses filières artisanales (bijouterie, le tissage, la tapisserie ou encore la dinanderie et la poterie...) et le Salon International de l'Artisanat Traditionnel (SIAT) qui en est à sa 26^{ème} édition compte parmi les plus visités d'Afrique.

C'est dire que la présence de l'Algérie au SIARC 2026, avec une quinzaine de Maître artisans, offrira l'occasion d'un riche partage d'expérience avec leurs confrères des autres pays.

<u>AU PROGRAMME DE LA JOURNEE ALGERIENNE</u>		
Le Mardi 28 juillet 2026		
	LIEUX	ARTICULATIONS
1	Pavillon algérien	Organisation d'un espace algérien avec une décoration et ambiance reflétant le patrimoine authentique du pays : - Présentation des pâtisseries et boissons traditionnelles algériennes - Dégustation
2	Esplanade du Musée National	Défilé de tenues traditionnelles algériennes représentant les différentes régions du pays (notamment celles inscrites au patrimoine mondial)
3	Salle des travaux	Présentation de contenus numériques mettant en valeur l'Algérie comme destination touristique et les principaux produits artisanaux du pays
4	Salle des travaux	Présentation en réalité virtuelle des produits de l'artisanat traditionnel ayant obtenu le Prix national de l'artisanat et des métiers
5	Salle des travaux	Animation d'ateliers et démonstrations en direct par les artisans participants



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

L'artisanat en Côte d'Ivoire est un secteur dynamique et un pilier économique majeur, englobant près de 300 corps de métiers, pour plus de 50.000 artisans formellement identifiés dont l'activité contribue à environ 30% du PIB national.

Pour structurer, promouvoir et dynamiser ce secteur, le pays dispose notamment d'un Ministère du Commerce, de l'industrie et de

l'Artisanat ; d'une Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire ; d'un Fonds de Développement de l'Artisanat ou encore d'un Marché Ivoirien de l'Artisanat, qui en est à sa 6^{ème} édition. La ville d'Abidjan abrite en outre un Centre Artisanal où sont exposés les meilleurs produits artisanaux du pays.

L'artisanat ivoirien est réputé pour la qualité et la variété de ses produits, notamment pour des filières telles que la poterie-céramique, la vannerie, le textile, la maroquinerie et bijoux, ainsi que la production d'instruments de musique.

Cette riche expérience sera mise à contribution lors de cette 9^{ème} édition SIARC, à l'occasion de laquelle une délégation constituée d'une vingtaine de Maître artisans, experts et officiels ivoiriens a fait le déplacement de Yaoundé.

AU PROGRAMME DE LA JOURNEE DE COTE D'IVOIRE

Le mercredi 29 juillet 2026

	LIEUX	ARTICULATIONS
1	Esplanade du Musée National	Animation culturelle
2	Pavillon ivoirien	Mise en lumière de produits artisanaux ivoiriens
3	Salle des travaux	Partage d'expérience

NB : PARTICIPATION GRATUITE

MODALITES DE PARTICIPATION AU SIARC 2026

FILIERES ARTISANALES ADMISSIBLES

De manière générale, le Salon International de l'Artisanat est ouvert à tous les artisans camerounais et étrangers, des filières ci-après :

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| ▪ Agroalimentaire | Artisanat de récupération |
| ▪ Sculpture (bois, pierre/verre) | Peintures/Batik |
| ▪ Maroquinerie | Vannerie |
| ▪ Bronze/Métaux | Poterie/Céramique |
| ▪ Confection/Habillement | Tissage (pagne, tissu traditionnels) |
| ▪ Broderie Perlage | Cosmétique et bien-être |
| ▪ Décoration/Ameublement | Instruments de musique |
| ▪ Bijouterie/parurerie traditionnelle | Foyers écologique |
| ▪ Coiffure | Teinture |
| ▪ Restauration | Autre Métiers |

ACQUISITION DES ESPACES D'EXPOSITION

Les modalités d'acquisition des stands d'exposition varient selon qu'il s'agit des artisans camerounais ou étrangers.

ARTISANS CAMEROUNAIS

Il existe deux modalités de participation au SIARC pour les artisans de nationalité camerounaise, à savoir :

- La participation gracieuse des lauréats du concours des meilleurs artisans régionaux, organisé dans chacune des 10 Régions du pays l'année précédant le Salon,
- La participation payante des artisans, selon la grille tarifaire retenue par le Comité d'organisation

ARTISANS ETRANGERS

Les artisans étrangers désireux d'acquérir des stands d'exposition pour le SIARC 2026, doivent souscrire au formulaire de participation à l'adresse Siarc2026@gmail.com et/ou à travers les contacts téléphoniques (+ 237) 677.55.45.56/ 658.00.56.09/ 575.64.30.29.

Le Paiement des prix des stands locatifs s'opère conformément à la grille ci-après :

N°	Caractéristiques	Prix unitaire	Surface	Equipement autorisé
1	Stands pays Invités d'honneur	Offerts	100 m2	4 Table, 8 chaises
2	Stands pays étrangers	500.000 FCFA	9 m2	1 Table, 2chaises
3	Stands artisans étrangers	250.000 FCFA	9 m2	1 table et 2 chaises

NB : Les frais de location de stands, de déplacement et d'hébergement sont exclusivement à la charge des exposants. Toutes fois, des facilités douanières leur sont accordées pour assurer l'entrée de leurs marchandises sur le territoire camerounais.

FACILITES DOUANIERES EN FAVEUR DES ARTISANS ETRANGERS

Dans l'optique de faciliter l'accès des marchandises des artisans étrangers devant participer au SIARC 2026, le Gouvernement camerounais leur accorde le régime de l'Admission Temporaire Normale (ATN). Ce dernier prévoit :

- des acquits à caution d'Admission Temporaire Normale accordés pour une durée de 03 mois ;
- des acquits à caution d'Admission Temporaire Normale qui sont levés par un Commissionnaire en Douane Agréé et apurés au plus tard un (01) mois après la fin de l'exposition ;
- l'acheminement direct des marchandises susceptibles de faire l'objet d'enlèvement direct de la sortie de l'aéroport ou du port vers le site d'exposition ; - la possibilité d'effectuer des ventes Toutes Taxes Comprises.

Par ailleurs, à la fin du Salon, le Commissionnaire en Douane Agréé procède à l'apurement des Admission Temporaire Normale auprès des services de douanes par :

- la liquidation des droits et taxes de douanes sur les produits cédés à des tiers sur le territoire national à gracieux ou onéreux ;
- la réexportation des quantités non vendues.

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ARTISANS ETRANGERS

Les artisans désireux de prendre part au SIARC 2026 devront présenter certains documents avant et après l'évènement.

AVANT LE SALON

Chaque artisan est invité à fournir les pièces suivantes :

- la liste de colisage (récapitulatif de tous les produits à exposer, spécifiant leur nature, le poids, la quantité, etc) ;
- la facture commerciale indiquant les prix de chaque marchandise ; - l'Airway Bill-LTA.

APRES LE SALON

Au terme du SIARC, chaque artisan devra produire :

- La liste des marchandises qui ont été vendues ou cédées localement - La liste des marchandises restantes.

MODALITES D'OBTENTION DE VISA POUR LE CAMEROUN

L'E-VISA, MECANISME INNOVANT DE TRAITEMENT DES DEMANDES D'ENTREE AU CAMEROUN

Le Cameroun a entièrement digitalisé la procédure de demande d'entrée sur son territoire, à travers le dispositif « e-visa ». Il s'agit d'un document électronique remplaçant le traditionnel visa autocollant ou tamponné dans les passeports, qui permet aux ressortissants étrangers d'entrer et de séjourner au Cameroun pendant une période déterminée. Pour l'instant, l'e-visa est uniquement accepté dans les aéroports. Il est lié au passeport par voie électronique et peut être vérifié par les agents d'immigration à l'arrivée des ressortissants étrangers. Il est ouvert aux ressortissants étrangers qui souhaitent se rendre au Cameroun pour des raisons **touristiques, professionnelles** ou **familiales**.

L'e-Visa a pour avantage que la demande se fait entièrement en ligne. Par ailleurs, le traitement du dossier répond à des exigences de célérité le caractère électronique Visa offre une meilleure sécurité en cas de vol ou de perte.

On distingue deux catégories d'e-visa :

L'e-visa court séjour est accordé dans les cas de voyages pour les motifs tels que le tourisme, les affaires, le volontariat, les études, la religion ou la visite à des connaissances. Le délai d'obtention est de 5 jours, pour une durée de séjour n'excédant pas 180 jours. Il peut être Multi entrées. D'une validité de 6 mois.

L'e-Visa Long-séjour, qui est accordé pour des motifs tels que le tourisme, les affaires, le volontariat, les études, les religions, la visite à des connaissances. Ce type de visa bénéficie de délais d'obtention de 5 jours maximum, pour une durée de séjour n'excédant pas 180 jours. Il peut être multi entrées et d'une validité de 12 mois.

PROCEDURE D'OBTENTION DE L'E-VISA

Avant de solliciter l'e-visa, il est nécessaire de disposer des pièces suivantes :

- un (01) passeport d'une validité d'au moins 6 mois ;
- un (01) justificatif de domicile ;
- un (01) acte de naissance ou un extrait du livret de famille,
- des billets d'avion et dans certains cas,
- une (01) invitation ;
- une (01) réservation d'hôtel.

NB : Le Comité d'Organisation du SIARC délivre des invitations aux artisans étrangers ayant souscrits au formulaire d'inscription pour faciliter leur obtention de visa.

Après avoir satisfait à ces préalables, le demandeur de visa doit accéder au portail en ligne du gouvernement camerounais dédié à l'e-Visa à l'adresse www.evisacam.cm.

Rendu sur la plateforme, le demandeur doit remplir un formulaire en fournissant des informations telles que ses coordonnées personnelles, les détails de son voyage et les documents justificatifs. Puis, le formulaire est soumis virtuellement à l'examen des services en charge du traitement des demandes de visa moyennant un virement par cartes bancaires ou un transfert d'argent en ligne. Une fois que la demande est approuvée, l'e-visa est envoyé par e-mail.

Le demandeur peut alors l'imprimer pour le présenter lors du voyage au Cameroun. **NB :** En vertu des accords conclus entre le Cameroun et les États membres de la zone CEMAC (passeports ordinaires) ; la Suisse (passeports officiels) et l'Égypte (passeports officiels), les ressortissants de ces pays bénéficient d'une exemption de visa pour séjourner au Cameroun. Ils peuvent simplement se rendre dans ce pays avec un passeport en cours de validité (minimum 6 mois).

EXIGENCES SANITAIRES

PRECAUTION SANITAIRE A PRENDRE POUR ACCEDER AU CAMEROUN

Pour être admis sur le territoire camerounais, les visiteurs étrangers doivent se faire vacciner contre la Fièvre jaune, maladie endémique très répandue en dans les zones tropicales. Une fois vaccinés, ils doivent se prémunir de leur **carnet de vaccination**, ou toute autre preuve de l'effectivité de ladite vaccination, qui est sollicitée au débarquement par les agents du Ministère camerounais de la Santé Publique, en poste dans les différents Aéroports du Pays.

En cas de non vaccination contre cette maladie virale, un dispositif sanitaire demeure disponible pour administrer cette vaccination.

COUVERTURE SANITAIRE DURANT LE SIARC

Pour le Salon International de l'Artisanat du Cameroun, trois formations sanitaires publiques de référence déploieront leurs équipes opération pour assurer une couverture sanitaire permanente sur le site. Une équipe de secouristes sera également mise à contribution afin d'assurer une prise en main efficace en cas d'incident.

Hormis ces différentes mesures, la ville de Yaoundé dispose d'hôpitaux de référence à mesure de fournir un encadrement et des soins de qualité.

ORGANISATION D'UN CONCOURS DES MEILLEURES ŒUVRES ARTISANALES AU SIARC 2026

Dans la perspective de primer la créativité et l'excellence des produits artisanaux exposés, un concours des meilleures œuvres artisanales sera organisé durant le Salon. Il est ouvert à tous les artisans et entreprises artisanales participant à cette 9^{ème} édition.

MODALITES DE PARTICIPATION

Tous les artisans camerounais provenant des dix régions du pays, ayant fait l'objet d'une pré sélection en vue de leur participation au SIARC sont d'office admis à participer au concours.

En ce qui concerne les artisans camerounais et étrangers non sélectionnés au cours des salons régionaux, participant au Salon sur financement propre, il est possible de participer en présentant la quittance de paiement de l'impôt libératoire, de la police d'assurance volontaire et fournir la preuve de la tenue d'une comptabilité régulière de leurs affaires.

Chaque artisan ou entreprise artisanale désireux de concourir ne peut présenter qu'une seule œuvre dans une filière artisanale. Toutefois, sont exclues de la compétition, les œuvres ayant déjà été primées lors des éditions antérieures du SIARC. Dans la même veine, il est à noter que les commerçants et autres intermédiaires ne sont pas habilités à concourir.

CRITERES D'EVALUATION DES ŒUVRES

L'appréciation de la qualité des œuvres artisanales par les membres du jury se fait sur la base des critères principaux et subsidiaires tels que la nouveauté ; l'utilité pratique ; la valeur esthétique ; la valeur culturelle ; les prouesses techniques, technologiques ou scientifiques ; le caractère innovant ; les opportunités de développement industriel et commercial ; la fiabilité ; l'originalité ; la finition ; la situation sociale de l'artisan (jeunesse, handicap, réfugié, personne déplacée ou migrant retour etc.). Par ailleurs, la notation porte sur les trois secteurs de l'artisanat que sont l'art, la production et le service.

PROCESSUS D'EVALUATION DES OEUVRES

Les produits artisanaux sont présentés au concours selon les filières artisanales retenues que sont la peinture ; la sculpture sur bois et sur pierre ; la bijouterie et accessoire de mode. Un jury constitué effectue des passages dans les différents stands d'exposition pour répertorier et examiner les œuvres en compétition. Après délibération, le jury effectue un classement par ordre décroissant des meilleures œuvres, et les trois meilleures par filières sont retenues.

Primes et récompenses

Pour chaque filière, trois (03) lauréats sont primés. Chacun reçoit une prime en espèce et un diplôme. Seuls les lauréats classés premier reçoivent une prime et un trophée.

Les montants des primes en espèce par filières sont fixés ainsi qu'il suit : 1^{er} prix, **300.000 FCFA**; 2^{ème} prix **250.000 FCFA**, 3^{ème} prix, **200.000 FCFA**. Pour les autres catégories :

Les trois meilleurs œuvres nationales : 1.000.000 FCFA ; 700.000 FCFA, 300. 000 FCFA

Les 3 meilleures de la Zone CEMAC : 300.000 FCFA ; 250.000 FCFA ; 200.000 FCFA

Le meilleur stand national : 300.0000 FCFA ;

Les trois meilleurs jeunes : 300.000 FCFA ; 250.000 FCFA ; 200.000 FCFA ;

Les trois meilleurs handicapés : 300.000 FCFA ; 250.000 FCFA ; 200.000 FCFA ;

Les trois meilleures œuvres d'artisanes : 300.000 FCFA ; 250.000 FCFA ; 200.000 FCFA ; Les trois meilleures œuvres d'artisans étranger : 300.000 FCFA ; 250.000 FCFA ; 200.000

FCFA

Le Prix Special Paul BIYA : 1000.000 FCFA

INFORMATIONS UTILES

CENTRES HOSPITALIERS DE REFERENCE DE LA VILLE DE YAOUNDE

1	Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé (CHUY)	Quartier Melen, Yaoundé. Tél: +237 22 31 21 03. Fax: +237 22 31 25 67
2	Hôpital Général de Yaoundé (HGY)	Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)
3	Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY)	Quartier Ngousso, Yaoundé 5ème Services d'accueil : (+237) 242 059 294 / (+237) 222 212 431 Services d'Urgences : (+237) 243 539 098 / (+237) 222 212 433 Site web : www.hgopy.cm E-mail : contact@hgopy.cm
4	Hôpital Central de Yaoundé (HCY)	Rue Henri Dunant, derrière la Centrale Nationale des Médicaments Essentiels (CENAME)
5	Hôpital Jamot de Yaoundé	Quartier Mballa II, Tel : 222 20 43 90 - 222 20 31 65 - 222 21 53 09 - 222 21 52 26
6	Centre des Urgences de Yaounde (CURY)	Situé à l'entrée de l'Hôpital Central de Yaoundé Tel : +237 222 22 25 25
7	Centre Médical le Jourdain	Rue Albert Ateba Ebe, à côté de la Préfecture du Mfoundi Tel : (+237) 242 00 88 10 · (+237) 222 00 88 10 Email: infos@jordan-medical-services.com .
8	Hôpital Militaire de Yaoundé (HMY)	Boulevard de la Réunification, Yaoundé Tél: 2 22 22 12 86

HOTELS PRESENTIS POUR HERBERGER LES HOTES DU SIARC 2026

N°	DENOMINATION	CLASSE	LOCALISATION	TARIFS PREFERENTIELS MINTOUL	CONTACT
1	CH CONCORD International Hôtel	5*	Mess des officiers	CFA 500.000 TTC CFA. 350.0000 TTC CFA.250.000.TTC CFA 200.000 TTC CFA.150.000 TTC CFA.100.000 TTC CFA. 80.000 TTC CFA 80.000 TTC	Directeur de l'hébergement M. EBEDE Hubert Tél : 699.44.77.06 Tél : 677.61.07.60
2	Falaise	4 *	Avenue Fosh (Warda)	CFA 116 000 TTC CFA 81 000 TTC CFA 71 000 TTC	Responsable Marketing Mlle PAOLA Tél. : 670 10 83 57 678 17 26 79
3	Mont Febe	4*	Mont Febe	CFA 110.000 TTC CFA 169.770 TTC CFA 230.000 TTC	Chef Service Commercial Maureen N SENDZE 237 222 21 60 69 222 21 40 21
4	Député	3 *	Lac Municipal	CFA 35 000 TTC CFA 60 000 TTC	Responsable Marketing Mme SONIA Tél. : 670 12 92 37
5	Yahoot	2 *	Rue Ceper	CFA 35 000 TTC CFA 60 000 TTC	M. NWAFFU 656 00 36 15 693 25 28 48
6	Ntougou	2*	Djoungolo	CFA 25 000 TTC CFA 30 000 TTC CFA 40 000 TTC CFA 45 000 TTC CFA 70 000 TTC	Mme EKIMA Georgia (237) 656.00.25.02 698 30 50 61
7	Le Best Hôtel	2 *	Chapelle MvogAda	CFA 25 000 TTC CFA 35 000 TTC CFA 50 000 TTC	Responsable Marketing 696 332 001 673.39.54.93
8	Grand Moulin	2 *	Elig Essono	CFA 20 000 TTC CFA 25 000 TTC CFA 30 000 TTC CFA 35 000 TTC	M.NJOH Tél. : 696 25 71 39 670.45.01.13

9	Clamantis	1*	Djoungolo	CFA 25 000 TTC CFA 35 000 TTC	M. FANDIO Yannick 693 98 12 36 699.99.71.17
10	Mirador Hotel	...	Mvog-Ada	CFA 10 000 TTC CFA 21 000 TTC CFA 26 000 TTC CFA 36 000 TTC	696.25. 27.18

COMPAGNIES DE TRANSPORT

	TRANSPORT INTER URBAIN	
N°	Structures	Localisation/ Adresse
1	Touristique Express SA	Yaounde-Etoameki Tel. (237) 222 20 90 81 / 222 20 90 81 82 Cel. (+237) 675 50 23 01 Email: Tex@Touristique.Cm
2	United Express SA	Avenue Germaine, Essos Tel : +237 6 53 53 96 96/ +237 692 575 251/ +237 670 191 540
3	Men Travel Sarl	Nylon Bastos, Tel : +237 698888822
4	Amour Mezam Company Ltd	Biyem Assi Tel: (+237) 699 96 80 58
5	Bucca Voyage	Mvan, Yaoundé Tel : 694797959
6	Finex	Mvan
7	General Express Voyage	Mvan
8	Central Voyage	Situé dans la Région du Sud-Ouest
9	Planete Voyages Sarl	Quartier Mvan Tel : 6 93 15 29 29 planetevoyages@yahoo.com
10	Garantie Express	Nsam

	LOCATION AUTOMOBILE	
N°	STRUCTURES	ADRESSE
1	Alicya Auto	YAOUNDE-ETOAMEKI Tel. (237) 698049898 email: @alicya-auto.com.
2	Sofitoul	Situé à Elig Essono Tel : +237 233 422125 eligessono@sofitoul.com
3	Crystal Auto Rent	Situé à Bastos, Yaoundé, Cameroun Tel: 699970998, autorentcm@yahoo.fr
4	Europcar	Situé à Aéroport, Rue 4.007, Yaoundé, Cameroun Tel: 222 30 34 73, europcar@sho-cameroun.cm

5	Limousine Prestige Service Sarl	Situé à Ahala, Yaoundé, Cameroun Tel: 697 78 27 50
6	Vip Location	Situé à Nlongkak, Rue Joseph Mballa II, Yaoundé Tél: 242 65 41 83
7	Osittec Automobile	Situé à Etoudi Tel: 242 12 86 73, etsositecauto2010@yahoo.fr
8	Cerises Autos Ltd	Situé à Hippodrome, Yaoundé, Cameroun Tel: 242 65 39 04, cerisesautoscm@yahoo.fr
9	Barouder	Tel : 690 59 64 82 contact@barouder.com
10	Garanti Express	Quartier Mvan
11	Planete Voyages Sarl	Quartier Mvan Tel : 6 93 15 29 29 planetevoyages@yahoo.com

SITES ET ATTRACTIONS TOURISTIQUES

N°	DANS LA VILLE DE YAOUNDE	
1	Le Musée National	Logé dans l'ancien palais présidentiel du Cameroun, ce site constitue le lieu de mémoire de l'histoire politique du Cameroun. Devant abriter le SIARC, on y retrouve des images retraçant le parcours du Cameroun depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours. Il recèle également une collection d'œuvres d'art provenant de tout le territoire et traduisant l'identité culturelle des différents groupes ethniques
2	Le Bois Sainte Anastasie	Ce site touristique offre un îlot de verdure, avec une multitude de jardins botaniques dont un nommé « jardin des amours ». C'est un lieu arboré, parcouru de ruisseaux que l'on traverse via de petits ponts. Le week-end, le bois accueille des activités de sport et de relaxation ainsi que des sorties de groupes
3	Zoo de Mvog-Beti	Ce jardin zoologique et botanique situé aux encablures de la cité capitale offre l'opportunité de découvrir une vingtaine d'espèces animales rares notamment des mammifères tropicaux, des reptiles et des oiseaux variés
4	Centre Touristique ECO PARK	Situé à l'entrée Sud de la ville de Yaoundé, ECO PARK offre un cadre convivial et reposant, tout en permettant d'effectuer diverses activités de loisirs pour enfants et adultes telles que les randonnées, les pique-niques et autres villégiatures. Il dispose également d'un parc animalier doté d'espèces exotiques
5	Monument de la Réunification	Site touristique particulièrement visité, il se présente comme une Œuvre architecturale à forme triangulaire, comprenant trois paliers dont un sous-sol, un rez-de-chaussée avec quatre piliers faits de gravures décrivant le vécu des populations des cinq aires culturelles du pays ainsi qu'un sommet comprenant une tour. Juste à proximité du monument se trouve une gigantesque statue de pierre représentant une femme tenant portant 3 enfants et tenant dans sa main droite une torche allumée symbolisant l'espoir

6	Musée Ethnographique des peuples de la forêt	Cadre renfermant les secrets ancestraux des peuples de la forêt, le musée expose une collection permanente et organise également des expositions temporaires et un festival, tous liés à l'histoire et la culture des Peuples de la Forêt, notamment les Bétis dont il cherche à préserver l'héritage patrimonial et partager la vision du monde
EN DEHORS DE LA VILLE DE YAOUNDE		
7	Mefou National Park	Parc animalier situé dans la forêt de Mfou (45km au Sud de Yaoundé. Utilisé comme sanctuaire pour les primates originaires d'Afrique tels que le singe, le chimpanzé, le gorille.... Il abrite également une flore riche et diversifiée
8	Centre Touristique de Nkolandom	Situé dans en périphérie de la Ville d'Ebolowa (Région du Sud), dans une cuvette entourée de montagnes boisées. Il offre la possibilité d'effectuer des activités telles que les visites de grottes préhistoriques, de l'équitation, des balades en pirogues, de la pêche et autres randonnées
9	Les chutes de la Lobe	Richesses à la fois culturelle et naturelle du pays, Les chutes de la Lobé se situent à 7 km de Ville de Kribi (Région du Sud) .Elle ont pour particularité le vaste ensemble de ruisseaux s'écoulant en une série de cascades sur une distance de 1 kilomètre, pour former un nuage majestueux de chutes, dont la plus haute mesure un peu plus de 20 mètres. Il est possible d'effectuer des balades en pirogues et de savourer divers mets exotiques dans les nombreux restaurants face au site.
10	La Reserve de Faune du Dja	Située dans la Région du Sud la Réserve de faune du Dja fait partie intégrante des forêts denses humides qui constituent le bassin du Congo. est intéressante de par la diversité de ses espèces et son état primitif exceptionnel, qui offre aux visiteurs l'occasion d'effectuer des randonnées et autres excursions.

AUTRES INFORMATION UTILES

SERVICE (S)	ADRESSES/ CONTACTS
Obtention du Visa électronique (E-Visa)	https://evisacam.cm
Comité d'Organisation du SIARC	Tél : 677.55.45.56 ; 658.00.56.09 ; 675.64.30.29 Email : Siarc2024@gmail.com
Ministère des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat	cabinet@minpmeesa.cm www.minpmeesa.gov.cm +237.222.23.23.88
Aéroports du Cameroun (ADC)	adc@ascsa.aero www.adcsa.aero +237.222.23.36.02/ +237.233.42.35.77
Standard Police Cameroun	117
Standard Gendarmerie Nationale Cameroun	113
Standard Sapeurs-Pompiers	118
Standard SAMU/Urgences médicales	119
Applications de transport urbain	www.yango.com



